

Le conseil d'administration du Centre de services scolaire sera composé de 15 personnes, soit cinq parents, cinq membres du personnel et cinq représentants de la communauté domiciliés sur le territoire.

- Postes 1 à 5 → membres parents
- Postes 6 à 10 → membres du personnel
- Postes 11 à 15 → membres de la communauté

Nous vous référons aux appels de candidatures pour connaître les postes ouverts et les spécificités de chacun en fonction des groupes représentés.

Section 1 - Identification du candidat

Nom : _____

Adresse du domicile : _____

Numéro au travail : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Section 2 - Poste convoité

Membres parents	Membres du personnel	Membres de la communauté
<input type="checkbox"/> Poste 1 : District #1 <input type="checkbox"/> Poste 2 : District #2 <input type="checkbox"/> Poste 3 : District #3 <input type="checkbox"/> Poste 4 : District #4 <input type="checkbox"/> Poste 5 : District #5	<input type="checkbox"/> Poste 6 : Personnel enseignant <input type="checkbox"/> Poste 7 : Personnel professionnel non enseignant <input type="checkbox"/> Poste 8 : Personnel de soutien <input type="checkbox"/> Poste 9 : Direction d'établissement <input type="checkbox"/> Poste 10 : Personnel d'encadrement	<input type="checkbox"/> Poste 11 : profil Gouvernance, gestion des risques ou des ressources humaines <input type="checkbox"/> Poste 12 : profil Gestion des ressources financières ou matérielles <input type="checkbox"/> Poste 13 : profil Communautaire, sportif ou culturel <input type="checkbox"/> Poste 14 : profil Municipal, issu des affaires, de la santé ou des services sociaux <input type="checkbox"/> Poste 15 : profil Jeunes 18 à 35 ans.

**TOUTE CANDIDATURE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE D'UN TEXTE DE PRÉSENTATION DU CANDIDAT
D'AU PLUS UNE PAGE EXPOSANT LES MOTIFS EN APPUI À SA CANDIDATURE.**

Section 3 - Déclarations du candidat

Je déclare :

- posséder les qualités et conditions requises à l'article 143 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 12 de la *Loi sur les élections scolaires*.
- ne pas être inéligible au sens des articles 21.3 et 21.4 de la *Loi sur les élections scolaires*, compte tenu des adaptations nécessaires.
- soumettre ma candidature comme administrateur(trice) au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Estuaire.

Signature du candidat

Date

TOUTE CANDIDATURE DOIT ÊTRE TRANSMISE AVANT VENDREDI LE 25 SEPTEMBRE 2020 À 16H.

Le non-respect des date et heure limites entraînera le rejet automatique de la candidature.

Par la poste	Par courriel
Centre de services scolaire de l'Estuaire A/S Mme Chantal Giguère, secrétaire générale 620 rue Jalbert Baie-Comeau (Québec) G5C 0B8	chantal.giguere@csestuaire.qc.ca

Acceptation de la déclaration de candidature

Je, Chantal Giguère,

1) déclare avoir reçu la présente déclaration de candidature le _____.

2) accepte la production de la présente déclaration de candidature puisqu'elle est complète.

Chantal Giguère

Date